

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 2 mai 2022 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Ouverture de la séance

Opening of the sitting

10.02 Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions du public

Public question period

10.03 Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que soit adopté l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement.

That be adopted the agenda of the borough council sitting.

10.04 Procès-verbal

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 avril 2022 à 19 h.

That be adopted the minutes of the regular borough council sitting held on April 4, 2022 at 7 p.m.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Contrat de construction

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que le conseil prenne acte du dépôt du procès-verbal de correction par la greffière, en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les cités et villes, ayant pour objet de corriger la résolution CA22 29 0099 relative à l'octroi du contrat numéro ST-21-08 adoptée à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 4 avril 2022.

That the council acknowledge the tabling by the city clerk, in accordance with section 92.1 of the Cities and Towns Act, of the minutes of correction aiming to correct resolution CA22 29 0099 regarding the granting of contract number ST-21-08 adopted at the regular borough council sitting of April 4, 2022.

20.02 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1226936007

Que soit annulé le processus d'appel d'offres SP-2022-05 pour des services professionnels pour la surveillance de travaux d'aménagement de parcs pour l'année 2022 dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, puisqu'aucune soumission n'a été reçue.

That be canceled the tendering process SP-2022-05 for professional services for the supervision of park development works for the year 2022 in the Borough of Pierrefonds-Roxboro, since no tenders were received.

20.03 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1226936005

Que soit annulé le processus d'appel d'offres SP-2022-06 pour des services professionnels en inspection de bâtiment pour l'année 2022 dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, puisqu'aucune soumission n'a été reçue.

That be canceled the tendering process SP-2022-06 for professional services in building inspection for the year 2022 in the Borough of Pierrefonds-Roxboro, since no tenders were received.

20.04 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1224991009

Que soient octroyées des subventions totalisant 105 436 \$ aux cinq organismes suivants dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) :

- Action jeunesse de L'Ouest-de-l'Île - Travail de rue-milieu Pierrefonds/Roxboro - 70 882 \$;
- Corbeille de pain Lac Saint-Louis - Marché solidaire à Pierrefonds - 16 282 \$;
- Fonds d'aide de l'Ouest-de-l'Île - Jardin de l'Espoir - 8 818 \$;
- Maison Caracol CPSC de Pierrefonds-Est - Influencer la réussite éducative des enfants par une alimentation équilibrée - 4 982 \$;
- Cloverdale Multi-Ressources - Amusons-nous à la joujouthèque Ludi - 4 472 \$.

Que soit autorisée madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, à signer les conventions au nom de l'arrondissement.

That be granted subsidies totalizing \$105,436 to the following five organizations within the Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023):

- Action jeunesse de L'Ouest-de-l'Île - Travail de rue-milieu Pierrefonds/Roxboro - \$70,882;
- Corbeille de pain Lac Saint-Louis - Marché solidaire à Pierrefonds - \$16,282;
- Fonds d'aide de l'Ouest-de-l'Île - Jardin de l'Espoir - \$8,818;
- Maison Caracol CPSC de Pierrefonds-Est - Influencer la réussite éducative des enfants par une alimentation équilibrée - \$4,982;
- Cloverdale Multi-Ressources - Amusons-nous à la joujouthèque Ludi - \$4,472.

That be authorized Mrs. Louise Zampini, division head, Culture, Libraries and Social Development, to sign the agreements on behalf of the Borough.

20.05 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1226937002

Que soit offerte au conseil municipal, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), la prise en charge par l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro de la réalisation des travaux de chaussée, bordure, trottoir, drainage ainsi que des travaux connexes sur la 3^e Avenue Nord et une section de la 4^e Rue en 2022 ainsi que la 4^e Avenue Nord et une section de la 4^e Rue en 2023 dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro (contrat ST-22-06 pour 2022).

That be offered to the City Council, in accordance with the second paragraph of section 85 of the Charter of Ville de Montréal, métropole du Québec (R.R.S.Q., c. C-11.4), the undertaking by the Borough of Pierrefonds-Roxboro of the execution of roadway, curb, sidewalk, drainage and related works on 3^e Avenue Nord and a section of 4^e Rue in 2022 as well as 4^e Avenue Nord and a section of 4^e Rue in 2023 in the Borough of Pierrefonds-Roxboro (contract ST-22-06 for 2022).

20.06 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1224991010

Que soit accordé un soutien financier de 24 782 \$ provenant de la ville centre au Refuge pour les femmes de l'Ouest de l'Île afin de réaliser le projet « Reprise positive et adéquate de son vrai pouvoir » pour la période de mai à décembre 2022 dans le cadre du Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes. Que soit approuvé un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier, et que soit autorisée madame Louise Zampini, chef de division Culture, Bibliothèques et Développement social, à signer la convention au nom de la Ville.

That be granted financial support in the amount of \$24,782 from the central city to the West Island Women's Shelter to carry out the project "Positive and Appropriate Re-empowerment" for the period from May to December 2022 as part of the Youth Violence Prevention Program. That be approved the agreement project between Ville de Montréal and the organization, establishing the terms and conditions for the payment of this subsidy, and that be authorized Mrs. Louise Zampini, head of division, Culture, Libraries Social Development, to sign the agreement on behalf of the City.

30 – Administration et finances

30.01 Reddition de comptes

CA Direction des services administratifs - 1228388004

Que soit approuvée la reddition financière au montant de 302 656,14 \$ pour la période du 26 février au 25 mars 2022.

That be approved the accountability report in the amount of \$302,656.14 for the period from February 26 to March 25, 2022.

40 – Réglementation

40.01 Ordonnance - Bruit

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1229348003

Que soit décrétée par l'ordonnance numéro OCA 22 29 XXXX l'autorisation de faire du bruit sur le domaine public de 23 h à minuit, lors de l'événement Relais pour la vie qui aura lieu le samedi 11 juin 2022 au parc de la Rive-Boisée, le tout conformément aux dispositions de l'article 20 (21.2), section III du règlement CA29 0010 concernant les nuisances et le bon ordre.

That be decreed by the ordinance number OCA 22 29 XXXX the authorization to make noise on the public domain from 11 p.m. to midnight during the Relay for Life event to be held on Saturday, June 11, 2022, at de la Rive-Boisée park, in accordance with the provisions of article 20 (21.2), section III of by-law CA29 0010 concerning nuisances and good order.

40.02 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1225300003

Que soit approuvée la demande de dérogation mineure 3003118035 concernant le lot 1 899 532, adresse 4734, boulevard Lalande, Pierrefonds, visant à permettre, dans la zone H2-8-462, pour un bâtiment unifamilial isolé : une marge latérale de 2,10 m au lieu du minimum requis de 3 m, un empiètement de l'avant-toit de 1,22 m au lieu du maximum requis de 0,75 m dans la marge latérale.

That be approved the minor exemption request 3003118035 regarding lot 1 899 532, address 4734, boulevard Lalande, Pierrefonds, aiming to allow, in H2-8-462 zone, for a detached single-family building: side setback of 2.10 m instead of the required minimum of 3 m, an eave encroachment of 1.22 m instead of the required maximum of 0.75 m in the side setback.

40.03 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1225300004

Que soit approuvée la demande de dérogation mineure 3003143026 concernant les lots 1 389 308 et 1 172 004, adresse 4733, boulevard des Sources, Pierrefonds, visant à permettre, dans la zone C-7-414, pour un bâtiment commercial isolé : une marge latérale nord-ouest de 0,19 m au lieu du minimum requis de 3 m et une marge arrière nord-ouest de 6,17 m au lieu du minimum requis de 9 m.

That be approved the minor exemption request 3003143026 regarding lots 1 389 308 and 1 172 004, address 4733, boulevard des Sources, Pierrefonds, aiming to allow, in C-7-414 zone, for a detached commercial building: a northwest side setback of 0.19 m instead of the required minimum of 3 m and a northwest rear setback of 6.17 m instead of the required minimum of 9 m.

40.04 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1225300005

Que soit approuvée la demande de dérogation mineure 3003148235 concernant le lot 1 171 427, adresse 4865, rue Millette, Pierrefonds, visant à permettre, dans la zone H1-7-416, pour un bâtiment unifamilial isolé : une marge arrière nord-est de 6,35 m au lieu du minimum requis de 7 m.

That be approved the minor exemption request 3003148235 regarding lot 1 171 427, address 4865, rue Millette, Pierrefonds, aiming to allow, in H1-7-416 zone, for a detached single-family building: a northeast rear setback of 6.35 m instead of the required minimum of 7 m.

40.05 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1228707007

Que soit approuvé le P.I.I.A. - Construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de deux étages au 925, rue Saraguay Est - Lot 1 388 178, à la condition que soient apportés les corrections exigées par Direction Développement du territoire et études techniques et que les haies de cèdres existantes soient conservées.

That be approved the S.P.A.I.P. - Construction of a new two-storey detached single family building at 925, rue Saraguay Est -Lot 1 388 178, provided that the corrections required by the Direction – Territory Development and Technical Studies are made and that the existing cedar hedges be preserved.

40.06 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1228707008

Que soit approuvé le P.I.I.A. - Construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de deux étages au 19178, rue du Trotteur - Lot 3 395 804.

That be approved the S.P.A.I.P. - Construction of a new two-storey detached single family building at 19178, rue du Trotteur - Lot 3 395 804.

40.07 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1228707009

Que le conseil refuse le P.I.I.A. - Implantation d'une clôture au 14695, boulevard Gouin Ouest - Lot 1 841 745.

That the council refuse the S.P.A.I.P. - Installation of a fence at 14 695, boulevard Gouin Ouest - Lot 1 841 745.

40.08 Règlement - Circulation / Stationnement

CA Conseil d'arrondissement - 1223050008

Que soit approuvé le procès-verbal de la réunion du Comité de circulation et de sécurité routière tenue le 24 mars 2022.

1. Rue Huntington

Que soit installé un ralentisseur de vitesse avec dimension, marquage et signalisation conforme aux normes du Tome V de Transports Québec sur la rue Huntington, vers le centre du tronçon, entre les entrées charretières des numéros civiques 13269 et 13273, rue Huntington, avant la borne fontaine.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 20-276255 ci-joint.

2. Rue du Sureau

Que soit installé un ralentisseur de vitesse avec dimension, marquage et signalisation conforme aux normes du Tome V de Transports Québec sur la rue du Sureau, vers le centre du tronçon, entre les entrées charretières des numéros civiques 5233 et 5237, rue du Sureau.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 20-276378 ci-joint.

3. Rue Brook

Que soit ajouté un panneau P-70-2-30 « Limite de vitesse 30 km/h » opposé au numéro civique 13801, rue Brook du côté du parc pour la circulation direction est.

Que soit mis en place un passage piétonnier près d'un terrain de jeux conforme au Tome V chapitre 2 026A pour faire un lien sécuritaire entre le stationnement et le parc utilisant les panneaux « Passage pour enfants près d'un terrain de jeux » (P-270-3).

Le marquage des passages pour personnes doit être conforme aux dispositions du chapitre 6 « Marques sur la chaussée » du tome V.

Que soit installée une balise piétonnière P-270-3-C en complément d'un panneau de traverse à un passage pour enfants près d'un terrain de jeu pour rappeler aux conducteurs la présence du passage. La balise piétonnière doit être enlevée durant l'hiver pour ne pas nuire aux opérations de déneigement. Référence au Tome V : 2.28.9.

Un aménagement des bordures et de la partie traversant la zone verte à partir du stationnement et du côté du parc doit être effectué pour offrir un passage d'accessibilité universelle, conformément au Fascicule 5 de la Direction des transports de Montréal, Guide d'aménagement durable. Lorsque ceci sera effectué, installer deux panneaux pour interdire le stationnement dans le parking au niveau du passage pour personnes.

Tel qu'indiqué aux croquis numéros 20-290534 et 21-223277 ci-joints.

4. Rue Budge

Que soient installés des panneaux « Virages » (D-110) indiquant la proximité d'une courbe sur un chemin public, numéro : D-110-2-D et G, référence au Tome V : 3.15, afin d'améliorer la visibilité et réduire le risque de collision dans la courbe.

Que soient installés des panneaux « Stationnement interdit en tout temps » des deux côtés de la rue Budge, sur une distance d'environ 10 m avant et après la courbe.

La distance d'installation de panneaux de virage en fonction de la vitesse est d'environ 25 m. avant la courbe dans chaque direction.

Que soit effectué un marquage d'une ligne axiale au centre de la rue dans cette courbe pour guider les conducteurs, ceci à 15 m avant et après la courbe.

Que soit installée une balise flexible à chaque extrémité de la courbe, sur la ligne axiale à environ 10 m avant et après le virage dans la zone où le stationnement est interdit.

Tel qu'indiqué au croquis numéro et 21-4859 ci-joint.

5. Rue Budge

Que soit installé un ralentisseur de vitesse avec dimension, marquage et signalisation conforme aux normes du Tome V de Transports Québec sur la rue Budge, entre les entrées charretières des numéros civiques 18624 et 18634, rue Budge.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 21-213882 ci-joint.

6. Rue des Cageux

Que soit modifiée la réglementation de stationnement sur la rue des Cageux de chaque côté de l'intersection de la rue Thivierge, pour la zone de livraison de Postes Canada aux numéros civiques 4851 et 4875, rue des Cageux, de façon à prolonger les zones où le stationnement est interdit pour inclure les boîtes postales communautaires.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 22-24805 ci-joint.

7. Boulevard de Pierrefonds

Que soient installés des panneaux d'arrêt amovibles aux intersections suivantes du boulevard de Pierrefonds :

- rue Esther-Blondin (4 panneaux);
- boulevard des Sources (8 panneaux);
- boulevard Saint-Charles (6 panneaux);
- rue Paiement (4 panneaux);
- rue Perron (6 panneaux);
- rue Fredmir (6 panneaux).

Tel qu'indiqué aux croquis numéros 22-60393-1 et 22-60393-2 ci-joints.

That be approved the minutes of the Traffic and Road Safety Committee meeting held on March 24, 2022.

1. Rue Huntington

That be installed a speed bump with dimensions, markings and signage in accordance with Transport Quebec's Tome V standards on rue Huntington, towards the center of the section, between the entrances of civic numbers 13269 and 13273, rue Huntington, before the fire hydrant.

As indicated on sketch number 20-276255 attached herewith.

2. Rue du Sureau

That be installed a speed bump on rue du Sureau, towards the center of the section, between the entrances to civic numbers 5233 and 5237, rue du Sureau, with dimensions, markings and signs in accordance with Transport Quebec's Tome V standards.

As indicated on sketch number 20-276378 attached herewith.

3. Rue Brook

That be added a P-70-2-30 "30 km/h speed limit" sign opposite to the civic numbers 13801, rue Brook on the park side for eastbound traffic.

That be installed a crosswalk near a playground in accordance with Volume V, Chapter 2 026A to provide a safe link between the parking lot and the park using the "Children's Crossing Near a Playground" signs (P-270-3).

Crossing markings shall be in accordance with the provisions of Chapter 6 "Pavement Markings" of Volume V.

That be installed an A P-270-3-C pedestrian beacon to complement a crosswalk sign at a children's crosswalk near a playground to remind drivers of the crosswalk. The pedestrian beacon shall be removed during the winter months to avoid interference with snow removal operations. Reference to Volume V: 2.28.9.

The curb cuts and the area crossing the green zone from the parking lot and the side of the park should be landscaped to provide a universally accessible walkway, in accordance with the Montreal Transportation Department's Guide to Sustainable Development, Book 5. When this is done, install two signs to prohibit parking in the parking lot at the level of the crosswalk.

As indicated on sketches numbers 20-290534 and 21-223277 attached herewith.

4. Rue Budge

That be installed curve signs (D-110) to indicate the proximity of a curve on a public roadway, number: D-110-2-D and G, reference Volume V: 3.15, to improve visibility and reduce the risk of collision on the curve.

That be installed "No Parking at all times" signs on both sides of rue Budge for a distance of approximately 10 m before and after the curve.

The installation distance of speed-dependent turn signs is approximately 25 m. before the curve in each direction.

That an axial line be marked in the center of the street on this curve to guide drivers, 15 m before and after the curve.

That a flexible beacon be installed at each end of the curve, on the centerline approximately 10 m before and after the turn in the no parking zone.

As indicated on sketch number 21-4859 attached herewith.

5. Rue Budge

That be installed a speed bump with dimensions, markings and signs in accordance with Transport Quebec's Tome V standards on rue Budge, between the entrances of civic numbers 18624 and 18634, rue Budge.

As indicated on sketch number 21-213882 attached herewith.

6. Rue des Cageux

That be amended the parking regulations on rue des Cageux on both sides of the intersection with rue Thivierge, for the Canada Post delivery zone at civic numbers 4851 and 4875, rue des Cageux, to extend the no parking zones to include community mailboxes.

As indicated on sketch number 22-24805 attached herewith.

7. Boulevard de Pierrefonds

That be installed removable stop signs at the following intersections on boulevard de Pierrefonds:

- rue Esther-Blondin (4 signs);
- boulevard des Sources (8 signs);
- boulevard Saint-Charles (6 signs);
- rue Paiement (4 signs);
- rue Perron (6 signs);
- rue Fredmir (6 signs).

As indicated on sketches numbers 22-60393-1 and 22-60393-2 attached herewith.

51 – Nomination / Désignation

51.01 Nomination / Désignation

CA Conseil d'arrondissement - 1226967005

Que soit nommée, conformément à l'article 20.2 de la Charte de la Ville de Montréal, madame Catherine Clément-Talbot, conseillère de la ville, district du Cap-Saint-Jacques, maire suppléant de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour la période du 3 mai 2022 au 7 novembre 2022 inclusivement.

That be appointed, in accordance with the Charter of Ville de Montréal, Section 20.2, Mrs. Catherine Clément-Talbot, City Councillor, Cap-Saint-Jacques district, as Acting Mayor of the Borough of Pierrefonds-Roxboro for the period from May 3, 2022 to November 7, 2022 inclusive.

51.02 Nomination / Désignation

CA Conseil d'arrondissement - 1226967006

Que soit nommé monsieur Dimitrios (Jim) Beis à titre de président du Comité de circulation de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour un mandat de deux ans, soit jusqu'au 8 février 2024. Cette nomination est effective depuis l'entrée en vigueur du règlement CA29 0132 sur le Comité de circulation, laquelle a eu lieu le 9 février 2022. Que soit nommée madame Mihaela Mihalache à titre de membre du Comité de circulation de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour un mandat de deux ans, soit du 3 mai 2022 au 2 mai 2024.

That be appointed Mr. Dimitrios (Jim) Beis as president of the Traffic Committee of the Borough of Pierrefonds-Roxboro for a two-year term, until February 8, 2024. This appointment is effective as of the entry into force of by-law CA29 0132, on February 9, 2022. That be appointed Mrs. Mihaela Mihalache as member of the Traffic Committee of the Borough of Pierrefonds-Roxboro for a two-year term, from May 3, 2022 to May 2, 2024.

60 – Information

60.01 Information

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1228707006

Que le conseil prenne acte du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 6 avril 2022.

That the council acknowledge the minutes of the Urban Planning Advisory Committee (UPAC) meeting held on April 6, 2022.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que la séance soit levée

That the sitting be adjourned

IDENTIFICATION

Dossier # :1226936003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 22 b) aménager des parcs, des infrastructures de loisir, d'activité physique et de sport de qualité, répartis équitablement en fonction des besoins évolutifs des milieux de vie
Projet :	-
Objet :	Octroyer un contrat à la firme Les constructions H2D inc. pour des travaux de réaménagement au parc du Millénaire dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant de 2 345 976,77 \$, taxes incluses. Autoriser une dépense totale de 2 697 873,29 \$, taxes incluses, qui couvre le contrat de l'entrepreneur (2 345 976.77 \$, taxes incluses), des contingences de 10 % (234 597,68 \$, taxes incluse) et les incidences de 5 % (117 298,83 \$, taxes incluses) Appel d'offres public ST- 21-08 - cinq (5) soumissions reçues.

CONTENU

CONTEXTE

Le parc du Millénaire situé au 13665, boulevard de Pierrefonds dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro vise un réaménagement qui a pour objectif de développer un lien entre l'Îlot-Saint-Jean, le passage culturel et le quartier culturel. Le projet compte la réfection des sentiers (nouvelle promenade en bois sur pieux), de la fontaine, de l'escalier et de l'éclairage. Un sentier additionnel et des zones thématiques de plateformes culturelles, éducatives et de ressourcements viennent bonifier les parcours du boisé. Ces interventions respectent l'aspect naturel du parc en intégrant la biodiversité urbaine et la préservation de son écosystème.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

D1186765032 - Accorder un mandat de gré à gré à la firme Version Paysage pour des services professionnels en architecture de paysage et ingénierie pour l'aménagement du terrain avant de la nouvelle bibliothèque et de la mairie de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour un montant de 48 002,06 \$, taxes incluses / **GDD # 2186765032**

D1196765003 - Accorder un mandat de gré à gré de 29 318,63 \$, taxes incluses, à la firme AECOM consultants inc. pour des services professionnels en architecture de paysage et ingénierie pour la révision de la conception et de la production de plans et devis pour le parcours culturel à l'arrière de la mairie de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro / **GDD # 2196765003**

CA18 290006 - Accorder un contrat à la firme AECOM consultants inc. pour des services professionnels en architecture de paysage et ingénierie pour la conception et la production de plans et devis pour le parcours culturel à l'arrière de la mairie de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour un montant total de 43 690,50 \$ (taxes incluses) - Appel d'offres public SP-2017-08 (huit soumissionnaires) / GDD # 1186765001

CE19 0298 - 20 février 2019 : Adopter les critères d'admissibilité des projets, les critères de répartition des crédits et les modalités de gestion du Programme de réfection et de verdissement des parcs locaux (2019-2021).

DESCRIPTION

Le présent dossier vise à octroyer un contrat pour des travaux de réaménagement au parc du Millénaire dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant de 2 345 976.77 \$, taxes incluses - Appel d'offres public ST-21-08 - cinq (5) soumissions reçues. L'appel d'offres a été publié dans le quotidien Le journal de Montréal ainsi que le 2 décembre 2021 dans le système électronique SÉAO.

Trois (3) addenda ont été émis :

- Addenda 1 : 7 décembre 2021: Questions/Réponses;
- Addenda 2 : 13 décembre 2021 : Questions/Réponses;
- Addenda 3 : 20 décembre 2021 : Amendement/Report de date.

JUSTIFICATION

Analyse des soumissions

Dix huit (18) firmes se sont procurées les documents d'appel d'offres. Cinq (5) firmes ont déposé des soumissions.

Présentation des résultats

Le 24 février 2022, cinq (5) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement. Voici en ordre croissant, la présentation des résultats :

Soumissions reçues	Montant soumis* avant taxes	Montant soumis* taxes incluses	Commentaires
1. Les constructions H2D inc.	\$2,040,423.37	\$2 345 976.77	Conforme
2. Les entreprises Ventec	\$2,128,669.00	\$2,447,437.18	Conforme
Les terrassements Multi-paysages inc.	\$2,175,501.37	\$2,501,282.70	Conforme
Aménagement Sud-Ouest	\$2,342,658.00	\$2,693,471.04	Conforme
5. Aménagement Côté Jardin	\$2,423,012.60	\$2,785,858.74	Conforme
Estimation des coûts originaux**	\$1,452,017.89	\$1,669,457.57	
Estimation des coûts durant l'appel d'offres**	\$1,623,817.89	\$1,866,984.62	

** Sans contingences de construction

Interprétation et analyse des résultats

Tel que décrit dans le tableau de qualification des soumissionnaires, Les construction H2D inc. ont déposé la soumission la plus basse à 2 040 423,37 \$ (avant taxes) et suite à l'analyse des documents déposés, la soumission nous semble conforme aux Règlements sur les contrats de travaux de construction des organismes publics en vigueur.

Aucune erreur d'arithmétique n'a été décelée.

L'estimé budgétaire présenté par WAA Montréal inc. en novembre 2021 prévoyait un coût total des travaux de l'ordre de 1 452 017,89 \$ avant taxes et des contingences de construction de 145 201,79 \$ avant taxes pour un total de 1 597 219,68 \$ avant taxes. Lors de l'appel d'offres certaines corrections de quantité ont été ajustées et deux nouveaux points ont été ajoutés dû au manque d'information du sous-sol du parc du Millénaire, changeant le total du budget prévu à 1 623 817,89 avant taxes avec des contingences de construction de 162 381,79\$ avant taxes pour un total de 1 786 199,68 \$ avant taxes. Le budget prévu à l'origine pour ce projet était de 1 821 274,57 \$ taxes incluses (1 874 508,00 \$ - 53 233,00 \$) pour les consultants. En ajoutant les corrections et ajouts de l'appel d'offres (197 527,05 \$ taxes incluses), le budget devrait être dorénavant de 2 018 801,62 \$. Le prix du plus bas soumissionnaire conforme est supérieur aux prévisions budgétaires dans une proportion de 25.6%. Il est à 16.2% si on le compare au budget révisé pour ce projet. Toutefois, nous avons remarqué dans toutes les soumissions reçues un écart important concernant les travaux de structure et principalement les éléments de bois et d'acier. En effet, les marchés du bois et de l'acier sont très instables actuellement et ont fait gonfler de manière disproportionnelle les coûts par rapport à l'acier galvanisé et au bois d'oeuvre; ici le cèdre de l'ouest.

Recommandation

À la suite de l'analyse des soumissions reçues et considérant le marché du bois et de l'acier actuel, nous recommandons l'octroi du contrat à Les constructions H2D Inc. au montant de 2,040,423.37 \$, avant taxes.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense totale à autoriser est de 2 697 873,29 \$ taxes incluses, incluant des contingences de 10 % (234 597,68 \$ taxes incluses) et des incidences de 5 % (117 298,83 \$ taxes incluses).

La dépense de 2 463 517,91 \$ net de ristourne sera assumé comme suit :

- Un montant de 1 462 085,21 \$ net de ristournes sera assumé par le Programme de réfection et de verdissement des parcs locaux (PRVPL) du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS) et financé par le règlement d'emprunt de compétence locale # 19-014;
- Un montant de 1 001 432,70 \$ net de ristournes sera assumé par l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Cette dépense sera assumée à 59,3 % par la ville centre et 40,7 % par l'arrondissement. L'Arrondissement s'engage à respecter la portée des travaux comme indiqué au dépôt du projet et tout dépassement des coûts sera absorbé à 100 % par l'Arrondissement.

Le budget net requis (1 462 k\$) dans le cadre du PRVPL pour donner suite à ce dossier est prévu et disponible pour le PDI 2021-2025 au projet suivant pour l'octroi de ce contrat et est réparti comme suit pour chacune des années :

	2022	2023	2024	Ultérieur	Total
34375-Programme de réfection et verdissage des parcs locaux (PRVPL)	1 462	-	-	-	1 462

MONTRÉAL 2030

« Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de [Montréal 2030], [des engagements en changements climatiques], et [des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle]. »

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Bonne continuation de la gestion des projets d'urbanisme de l'arrondissement.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

N/A

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

N/A

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Début du mandat : 2 mai 2022

Fin du mandat : 2 septembre 2022

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Immacula CADELY)

Certification de fonds :

Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Gaétan BRUNET)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Dominique LEMAY, Service des grands parcs_du Mont-Royal et des sports

Lecture :

Dominique LEMAY, 1er avril 2022

RESPONSABLE DU DOSSIER

Grace-Nathalie NGUIDJOL
Préposée à la gestion des contrats

ENDOSSÉ PAR

Chantal BRISSON
c/d ing.infr@arrond.pierrefonds/roxboro

Le : 2022-03-22

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louis TREMBLAY
Directeur développement du territoire et études
techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1226936007

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Annuler le processus d'appel d'offres pour le projet SP-2022-05, soit l'acquisition de services professionnels pour la surveillance de travaux d'aménagement de parcs pour 2022, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Aucune soumission reçue

CONTENU**CONTEXTE**

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro demande des services professionnels pour réaliser la surveillance des travaux pour l'aménagement et le réaménagement de parcs. Dans l'optique de diversifier son offre récréative et d'offrir de nouvelles installations à sa population, des travaux de mise aux normes, d'amélioration et d'ajout d'installations aux services aux citoyens, de nouveaux espaces verts voient le jour. L'implémentation des travaux inclut la mise en place de nouvelles aires de jeu, d'une scène, d'un amphithéâtre, d'une aire de jeu d'eau, de sentiers et de mobiliers.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

S.O.

DESCRIPTION

Lors de la réalisation des travaux, la surveillance doit permettre d'atteindre les principaux objectifs suivants :

- Ø Contrôle de la qualité des matériaux;
- Ø Contrôle de la qualité des travaux;
- Ø Respect de l'échéancier.

Le soumissionnaire est tenu de s'assurer du respect des exigences qualitatives, quantitatives et administratives des documents contractuels du projet. Son mandat consiste à fournir tous les services requis au chantier ou dans les usines des fournisseurs de l'entrepreneur incluant, entre autres, mais sans nécessairement s'y limiter, les tâches suivantes :

- Ø Prendre connaissance et étudier les plans et devis avant l'exécution des travaux et informer le représentant de la Ville de toute particularité et lui transmettre des recommandations au besoin;
- Ø Préparer les rapports de chantier quotidiens reliés aux activités de

surveillance des travaux;

Ø Exercer le contrôle sur les travaux ou les projets exécutés en régie ou à forfait; être conforme aux ententes contractuelles, aux normes et aux règlements;

Ø Rédiger et transmettre à la Ville les mémos de chantier;

Ø Prendre des photos numériques de l'avancement des travaux et des événements ou ouvrages particuliers;

Ø Rencontrer les propriétaires pour la localisation et la largeur des entrées charretières;

Ø Remettre à la Ville les photos numériques prises avant le début des travaux ainsi que celles prises au chantier pendant et à la fin des travaux;

Ø S'assurer de l'implantation, de la localisation et des niveaux d'installation des différentes infrastructures (aqueduc, égouts, regards, puisards, entrées charretière, voirie, bordures, trottoirs, etc.);

Ø Faire la coordination entre l'entrepreneur et la Direction des travaux publics de la Ville concernant la manipulation des vannes;

Ø S'assurer de la coordination avec le laboratoire ACLE désigné pour le contrôle qualitatif des matériaux et le DEST pour l'approbation des matériaux;

Ø S'assurer de la maîtrise des équipements de contrôle et de mesure d'essais;

Ø S'assurer du maintien du même niveau de service d'alimentation en eau potable et de protection contre les incendies que celui existant;

Ø S'assurer du maintien en service de l'ensemble des réseaux d'égout sanitaire;

Ø Effectuer des mesures et des lectures;

Ø Résoudre les problèmes en chantier;

Ø Créer et gérer les dossiers de surveillance et de chantier;

Ø Préparer les demandes de paiement incluant le calcul des quantités et les mesures sur le chantier en collaboration avec l'entrepreneur. Le surveillant ne doit pas inclure de travaux préparatoires ou de matériaux en réserve dans une demande de paiement;

Ø Assister aux réunions de chantier;

Ø Assister aux réunions de coordination d'équipe de surveillance;

Ø Effectuer toute autre tâche reliée à la bonne marche d'un projet de ce type.

JUSTIFICATION

Sur un nombre de quatre (4) preneurs de cahier des charges, aucune soumission n'a été reçue. Pour cette raison, l'appel d'offres doit être annulé.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

s.o.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne contribue pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle..

IMPACT(S) MAJEUR(S)

S.O.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

S.O.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

S.O.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS
ADMINISTRATIFS**

S.O.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Grace-Nathalie NGUIDJOL
Préposée à la gestion des contrats

ENDOSSÉ PAR

Chantal BRISSON
c/d ing.infr@arrond.pierrefonds/roxboro

Le : 2022-04-21

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louis TREMBLAY
Directeur développement du territoire et études
techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1226936005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Annuler le processus d'appel d'offres pour le projet SP-2022-06, soit l'acquisition de services professionnels en inspection de bâtiment pour l'année 2022 dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Aucune soumission reçue

CONTENU**CONTEXTE**

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a subi d'importantes inondations aux printemps 2017 et 2019.

De concert avec le Service d'incendie de la Ville de Montréal, des inspecteurs du cadre bâti de l'arrondissement et ceux d'autres arrondissements, du département de santé publique provincial, ainsi que des électriciens indépendants, ont visité toutes les propriétés inondées. Lors des visites, les inspecteurs ont pu constater l'ampleur des dommages et par la suite, dans certains cas, ont procédé à l'évacuation des bâtiments dangereux.

De plus, des suivis rigoureux ont été effectués par les inspecteurs du cadre bâti de la Ville de Montréal.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

S.O.

DESCRIPTION

Une intervention rapide des bâtiments inondés permet de limiter les dommages causés par la moisissure affectant les immeubles et la santé des occupants.

Dans le cadre du présent mandat, il s'agit d'effectuer l'inspection de l'ensemble des propriétés affectées, de transmettre l'information aux résidents, de rédiger un rapport d'inspection et d'émettre des avis de corrections ou d'évacuation. Il faut également effectuer le suivi suite aux avis transmis et aux permis délivrés.

JUSTIFICATION

Sur un nombre de quatre (4) preneurs de cahier des charges, aucune soumission n'a été reçue. Pour cette raison, l'appel d'offres doit être annulé.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

S.O.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne contribue pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle..

IMPACT(S) MAJEUR(S)

S.O.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

S.O.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

S.O.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

S.O.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Grace-Nathalie NGUIDJOL
Préposée à la gestion des contrats

ENDOSSÉ PAR

Chantal BRISSON
c/d ing.infr@arrond.pierrefonds/roxboro

Le : 2022-04-04

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louis TREMBLAY
Directeur développement du territoire et études
techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1224991009

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un soutien financier totalisant la somme de cent cinq mille quatre cent trente-six dollars (105 436 \$) aux cinq organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023). Approuver les projets de convention à cet effet et autoriser Mme Louise Zampini, Chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social à signer lesdites conventions.

CONTENU

CONTEXTE

Le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) a été créé dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et vise à soutenir financièrement des initiatives et la réalisation de projets.

Afin d'encadrer la gestion de ce Fonds, le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal concluent, pour des périodes déterminées, des Ententes administratives de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au titre des Alliances pour la solidarité.

Ainsi, une nouvelle Entente administrative a été signée en 2018 à la suite de l'adoption en 2017 du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Celle-ci, d'une durée de cinq ans et d'une somme de 44,75 M\$, couvre la période du 1^{er} novembre 2018 au 31 mars 2023. L'enveloppe annuelle confiée à la Ville est de 10 M\$.

Les projets, initiatives et interventions financés dans le cadre de cette Entente doivent répondre notamment aux critères suivants :

- S'inscrire dans les grandes politiques et orientations du gouvernement;
- Soutenir les priorités stratégiques montréalaises en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- Faire l'objet d'une analyse partagée des besoins et des priorités et d'une concertation avec les représentants du milieu. Ils doivent répondre aux objectifs des planifications stratégiques régionales et des plans d'action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi qu'aux objectifs de la Stratégie nationale; et,
- Viser à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment par des projets d'interventions en matière de développement social et communautaire, de prévention de la pauvreté, d'aide à l'intégration en emploi des personnes éloignées du marché du travail, d'insertion sociale, d'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de

pauvreté dans les territoires à concentration de pauvreté.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA21 29 0131 du 7 juin 2021

QUE des subventions totalisant 105 436 \$ soient octroyées aux trois organismes suivants dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) :

QUE le conseil d'arrondissement approuve les projets de conventions entre la Ville de Montréal et chacun des organismes, établissant les modalités et les conditions de versement de ces subventions;

QUE madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, soit autorisée à signer lesdites conventions au nom de l'arrondissement;

QUE ces subventions soient payées selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

CA20 29 0162 du 8 septembre 2020

QUE des subventions totalisant 92 625.15 \$ soient octroyées aux quatre organismes suivants dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) :

QUE le conseil d'arrondissement approuve les projets de conventions entre la Ville de Montréal et chacun des organismes, établissant les modalités et les conditions de versement de ces subventions;

QUE madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, soit autorisée à signer lesdites conventions au nom de l'arrondissement;

QUE ces subventions soient payées selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

CG19 0325 du 20 juin 2019

Approuver une nouvelle approche de répartition des fonds basée sur la mesure du panier de consommation dans le cadre de l'Entente administrative de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale destinée aux arrondissements et aux villes liées

CG18 0440 du 23 août 2018

Approuver le projet d'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal, par laquelle le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale confie à la Ville la gestion d'une enveloppe de 44,75 M\$ pour cinq ans, soit 4,75 M\$ en 2018-2019, 10 M\$ en 2019-2020, 10 M\$ en 2020-2021, 10 M\$ en 2021-2022 et 10 M\$ en 2022-2023

CG18 0372 du 21 juin 2018

Approuver un projet de modification à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal, afin de prolonger de sept mois ladite Entente et par laquelle le ministre confie à la Ville la gestion d'une enveloppe de 5,25 M\$ pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 octobre 2018

CG17 0195 du 18 mai 2017

Approuver un projet de modification à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité, entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal (CG16 0194) afin de prolonger de six mois ladite Entente et par laquelle le ministre confie à la Ville la gestion d'une enveloppe de 4,5 M\$ pour la période du 1^{er} avril 2017 au 30 septembre 2017

CG16 0194 du 24 mars 2016

Approuver un projet de modification à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité, entre le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal, afin de prolonger d'un an ladite Entente et par laquelle le ministre confie à la Ville la gestion d'une enveloppe de 9

M\$ pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017

DESCRIPTION

Organisme: **Action Jeunesse de l'Ouest de l'Île**

Projet: Travail de rue/ milieu Pierrefonds-Roxboro

Montant: 70 882 \$

Le projet consiste à maintenir la présence de deux travailleur.ses de milieu/de rue dans les espaces publics du vaste territoire de Pierrefonds-Roxboro (parcs, centres commerciaux, aux alentours des écoles, etc). Nous voulons continuer de créer et maintenir des liens de confiance avec les jeunes afin d'intervenir sur des enjeux psychosociaux dans une approche systémique et humaniste. Par leur forte présence dans les quartiers, ils offrent des services d'écoute, de soutien et d'accompagnement auprès des jeunes aux prises avec une ou plusieurs problématiques que la pauvreté génère. Ainsi, ces travailleurs luttent contre l'exclusion sociale et la pauvreté dans divers secteurs de Pierrefonds-Roxboro où la dévalorisation matérielle et sociale fait partie de la réalité de trop nombreux citoyens vulnérables. Le projet inclut également un poste d'intervenant.e en soutien résidentiel avec accompagnement (SRA). Ce service complète directement le travail de rue et les services d'hébergement d'urgence de la Halte-Transition. L'intervenant.e SRA agira en amont afin de prévenir l'itinérance des personnes en situation d'instabilité résidentielle en plus d'aider les personnes en situation d'itinérance à sortir de la rue.

- Organisme: **Corbeille de pain Lac St-Louis**

Projet: Marché solidaire à Pierrefonds

Montant: 16 282 \$

Ce projet a pour but de poursuivre l'offre de service d'un marché solidaire qui vise à offrir aux populations en situation de vulnérabilité, un espace, tant physique qu'économique, où l'accès fondamental à une alimentation saine et locale est accessible et abordable, et ce, en toute dignité. Le projet actuel vise à pérenniser l'offre de services. Depuis trois ans déjà, l'organisme en collaboration avec l'Arrondissement et VertCité, le marché solidaire À-Ma-Baie à Pierrefonds. C'est un marché hebdomadaire (sur 16 semaines) situé dans le quartier Cloverdale-À-Ma-Baie, secteur habitant une population vulnérable qui subit les impacts de l'insécurité alimentaire. Cette initiative vise à rendre plus accessibles et disponibles des fruits et légumes frais dans ce désert alimentaire. Le concept 'solidaire' vise à offrir un juste prix des produits, pour un équilibre entre le montant offert à l'agriculteur, le montant nécessaire à la logistique du marché et le prix de vente offert aux consommateurs. Ainsi, ce marché fonctionne sous le principe de 'Payez ce que vous pouvez'. La carte de proximité est également acceptée au marché et distribuée aux personnes dans le quartier via nos partenaires communautaires qui travaillent dans le secteur.

- Organisme: **Fonds d'aide de l'Ouest-de-l'Île**

Projet: Jardin de l'Espoir

Montant: 8 818 \$

Au printemps 2021, un terrain vacant appartenant à l'organisme fut remblayé et converti en espace communautaire avec un jardin collectif occupant le deux tiers des lieux, l'autre tiers étant un espace de détente communautaire.

Pour la saison 2022, pour la partie jardinage sur le deux tiers du site, l'organisme va ouvrir les inscriptions à tous les familles locataires, vivant en appartement, du secteur en donnant encore priorité aux bénéficiaires d'aide alimentaire au FDOI. La participation au jardin sera pour 30 familles et leurs enfants. Cette participation leur permet de jouir de la plantation, l'entretien et les récoltes de légumes qui seront plantés. Les participants seront aussi encouragés d'essayer leur propre culture à partir de leur balcon. Pour ce faire, le FDOI leurs

appuieront en fournissant des contenants, terre et plantes. L'air de détente du jardin sera ouvert au public. Il y aura des activités tel que accès à des tables pour des jeux de société, offrir des dîners style pique-nique pour les enfants. Il y aura étalement des ateliers en partenariat avec VertCité.

Le projet offre une espace ouverte à la communauté qui contribue à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il permet au gens qui n'auront pas les ressources nécessaires de développer des simples compétences en jardinage et la production de leur propre nourriture. Le travail en groupe permet de briser l'isolement, et en même temps, faire la promotion des saines habitudes alimentaires. Le projet est évolutif et établie sur le principe d'encourager le pouvoir d'agir des gens. Un projet réalisé par la communauté pour la communauté.

- Organisme: **Maison Caracol CPSC de Pierrefonds-Est**

Projet: Influencer la réussite éducative des enfants par une alimentation équilibrée
Montant: 4 982 \$

Le projet s'inscrit dans un accompagnement des parents et des enfants dans le secteur Cloverdale À-Ma-Baie. Pour les enfants de familles défavorisées matériellement et socialement, la faim est la principale problématique qu'ils vivent quotidiennement. L'épicerie demeure la première dépense à être comprimée dans un budget non équilibré. Les problèmes d'accès à une saine alimentation sont particulièrement sérieux chez les familles à faibles revenus. L'acquisition de saines habitudes alimentaires commence dès la petite enfance. L'alimentation saine et les jeux actifs sont essentiels à la croissance et au développement sains. Les intervenants vont offrir aux parents des ateliers nutritionnels donnant des informations sur une régime alimentaire équilibré, des ateliers de cuisine communautaires proposant des repas équilibrés et des collations santé, des ateliers touchant l'allaitement des nourrissons et l'introduction des aliments solide . L'excellente collaboration avec les deux écoles primaires de la communauté permettra de cibler assez facilement les enfants dont les boîtes à lunch sont peu nutritives. Des dépliants informant les parents des activités de nutrition de l'organisme seront distribués aux enfants ciblés. Les parents et les enfants seront soutenus et outillés par les activités de nutrition.

- Organisme: **Cloverdale Multi-Ressources**

Projet: Amusons nous à la joujouthèque Ludi
Montant: 4 472 \$

Amusons nous à la 'joujouthèque Ludi' est un programme qui a été offert par l'organisme depuis plus de cinq ans. Durant tous ces années, l'organisme a adapté le programme chaque année afin de toujours répondre aux besoins des participants. Le projet aborde la lutte contre la pauvreté et l'exclusions, à la fois, comme une porte d'entrée au développement social et comme un socle sur lequel peut se développer une prise en charge communautaire par des hommes et par des femmes de la communauté en leur offrant un soutien, des biens et des services afin de contribuer à palier leur défavorisation sociale et matérielle. Ces familles vivent dans des situations très précaires et non pas accès à plusieurs services. Les organismes communautaires deviennent une des ressources pour ces citoyens. C'est un programme qui est très pertinent pour tisser un réseau social pour les familles défavorisées et ainsi pouvoir palier les effets néfastes de la pandémie chez les familles vulnérables.

JUSTIFICATION

Organisme: **Action Jeunesse de l'Ouest de l'Île**

Certains quartiers de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro sont caractérisés par une défavorisation sociale et matérielle. Il y a une aggravation de plusieurs problématiques chez les jeunes et le besoin est toujours aussi urgent sinon plus, d'offrir une solution locale aux

jeunes citoyens, qui ont déjà un accès difficile aux ressources. La connaissance des programmes offerts dans la communauté par les intervenants favorise l'accès à l'information de la population en général. Ainsi, ces travailleurs luttent contre l'exclusion sociale et la pauvreté dans divers secteurs de Pierrefonds-Roxboro où la dévalorisation matérielle et sociale fait partie de la réalité.

- Organisme: **Corbeille de pain Lac St-Louis**

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro s'étend sur 23 km linéaires (est et ouest) où il y a une présence de déserts alimentaires par le manque de proximité des quartiers aux commerces alimentaires, particulièrement dans le quartier de Cloverdale À-Ma-Baie, ciblé comme un secteur où l'accès aux fruits et légumes frais est négligeable. Ce même secteur est distingué par une large population issue de l'immigration, un quartier qui de classe comme un des secteurs les plus défavorisés au Canada et une coopérative d'habitation (le plus grand au Canada) avec une cinquantaine de nationalités différentes.

- Organisme: **Fonds d'aide de l'Ouest-de-l'Île**

Le projet offre un espace ouvert à la communauté qui contribue à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il permet aux gens qui n'auraient pas les ressources nécessaires de développer des simples compétences en jardinage et la production de leur propre nourriture. Le travail en groupe permet de briser l'isolement, et en même temps, faire la promotion des saines habitudes alimentaires. Le projet est évolutif et établie sur le principe d'encourager le pouvoir d'agir des gens.

- Organisme: **Maison Caracol CPSC de Pierrefonds-Est**

Pour les enfants de familles défavorisées matériellement et socialement, la faim est la principale problématique qu'ils vivent quotidiennement. L'épicerie demeure la première dépense à être comprimée dans un budget non équilibré. Les problèmes d'accès à une saine alimentation sont particulièrement sérieux chez les familles à faibles revenus. La défavorisation financière et sociale des familles multiethniques du quartier Cloverdale est importante.

- Organisme: **Cloverdale Multi-Ressources**

La population du quartier Cloverdale est confronté à une défavorisation plurielle et des interventions à différents niveaux sont nécessaires. En plus de défavorisation économique, il y a certaines difficultés d'intégration et adaptation à la société actuelle. Une des difficultés observées c'est la manque d'actualisation que certaines personnes ont vis-à-vis la notion des rôles selon le sexe, et ce, dès la petite enfance. Certains parents entretiennent des stéréotypes à l'égard du rôle des pères et des mères dans la famille ainsi que le rôle des filles et des garçons en ce qui trait aux jeux et des jouets. Les interventions visent à favoriser la compréhension de ces rôles dans la société québécoise actuelle.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération parce qu'elle concerne la lutte à la pauvreté qui est une compétence d'agglomération en vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*.

La somme nécessaire à ce dossier, soit 105 436 \$, est prévue au budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dans le cadre de l'Entente administrative Ville-MTESS. Conséquemment, il ne comporte aucune incidence sur le cadre financier de la Ville.

Le soutien financier que la Ville a accordé à ces organismes pour les mêmes projets au cours des dernières années se résume comme suit :

		Soutien accordé	Soutien	Soutien au
--	--	------------------------	----------------	-------------------

Organisme	Projet	2019	2020	2021	recommandé 2022	projet global
Action Jeunesse de l'Ouest de l'Île	Travail de rue/milieu Pierrefonds-Roxboro	30 563.80 \$	75 847.94 \$	67 558.22 \$	70 882 \$	71 %
Corbeille de pain Lac St-Louis	Marché solidaire à Pierrefonds	- \$	- \$	- \$	16 282 \$	81 %
Fonds d'aide de l'Ouest-de-l'Île	Jardin de l'Espoir	- \$	- \$	- \$	8 818 \$	47 %
Maison Caracol CPSC de Pierrefonds-Est	Influencer la réussite éducative des enfants par une alimentation équilibrée	- \$	- \$	- \$	4 982 \$	51 %
Cloverdale Multi-Ressources	Amusons nous à la joujouthèque Ludi	6 383.06 \$	9 287 \$	- \$	4 472 \$	46 %

Clé comptable:

1001.0014000.101212.05803.61900.016491.0000.003664.052140.00000.00000

Vous devez indiquer le(s) numéro(s) de DA et la/les clé(s) comptable dans cette section.

DA 724673 : 70882 \$ pour AJOI

DA 724678 : 4472 \$ pour Cloverdale Multi-Ressources

DA 724681 : 16282 pour Corbeille de pain

DA 724686: 8818 \$ pour Fonds d'aide de l'Ouest de l'île

DA 724689: 4982 \$ Pour Maison Caracol

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats en lien avec la priorité Montréal 2030, des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

Solidarité, équité et inclusion

Test climat ne s'applique pas:

Le dossier n'est pas susceptible d'accroître, maintenir ou réduire les émissions de GES.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Organisme: **Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île**

Continuer de créer et maintenir des liens de confiance avec les jeunes afin d'intervenir sur des enjeux psychosociaux dans une approche systémique et humaniste. Lutter l'exclusion sociale et la pauvreté dans les secteurs de Pierrefonds-Roxboro où la défavorisation matérielle et sociale fait partie de la réalité de trop nombreux citoyens vulnérables.

- Organisme: **Corbeille de pain Lac St-Louis**

Le marché solidaire À-Ma-Baie vise à rendre plus accessibles et disponibles des fruits et légumes frais dans ce désert alimentaire. Ce marché fonctionne sous le principe de 'payer ce que vous pouvez'. Un prix suggéré est affiché pour chaque item et le citoyen choisit de déboursier le montant qu'il est en mesure de payer. La carte proximité est également acceptée au marché (en collaboration avec le Carrefour solidaire Centre-Sud) et distribuée aux personnes dans le quartier via les partenaires communautaires qui travaillent dans le secteur.

- Organisme: **Fonds d'aide de l'Ouest-de-l'Île**

Le projet permet au gens qui n'auraient pas les ressources nécessaires de développer des simples compétences en jardinage et la production de leur propre nourriture. Le travail en groupe permet de briser l'isolement. Le projet contribue à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

- Organisme: **Maison Caracol CPSC de Pierrefonds-Est**

La défavorisation financière et sociale des familles du quartier Cloverdale est importante. Les chances de réussite scolaire des élèves sont intimement liées à la qualité de leur alimentation. Le projet permet d'agir et outiller les familles de la communauté Cloverdale. L'organisme est bien implanté au cœur du quartier Cloverdale et est à même de rejoindre facilement les familles dont les enfants souffrent d'une alimentation inadéquate et peu nutritive.

- Organisme: **Cloverdale Multi-Ressources**

Le projet permet de favoriser les interactions sociales entre parents, rendre accessible des ressources aux familles et favoriser les habiletés parentales. Les personnes à faible revenu auront accès à un espace de jeu convivial ainsi que la possibilité de fabriquer des jouets divertissants et économiques. Le projet est très pertinent pour tisser un réseau social pour les familles défavorisées et ainsi pouvoir palier les effets néfastes de la pandémie chez les familles vulnérables.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Dans la situation de crise en cours, il est difficile de confirmer si ces projets auront besoin d'ajustements ou d'adaptations. Si la situation perdure, la Ville et l'Organisme devront convenir des besoins d'ajustements ou d'adaptations requis.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les communications doivent se faire selon les modalités de visibilité du programme prévues au protocole de communication publique, Annexe 2 du projet de convention.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Conforme au calendrier de réalisation du projet ou de chacun des projets. De plus, les projets feront l'objet d'un suivi de la part de la division du développement social. Les organismes s'engagent à fournir les rapports d'étapes et finaux aux dates prévues à cet effet.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Anca ENACHE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Louise ZAMPINI, Pierrefonds-Roxboro
Chantal CROZE, Service de la diversité et de l'inclusion sociale

Lecture :

Chantal CROZE, 21 avril 2022

RESPONSABLE DU DOSSIER

Anna VALENTE
conseillère en développement communautaire

ENDOSSÉ PAR

Louise ZAMPINI
c/d cult.biblio.& dev.social_arr.<60m

Le : 2022-04-12

IDENTIFICATION**Dossier # :1226937002**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Offrir au conseil municipal, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4) que l'arrondissement de Pierrefonds prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux de chaussée, bordure, trottoir, drainage ainsi que des travaux connexes sur la 3e Avenue Nord et une section de la 4e Rue en 2022 ainsi que la 4e Avenue Nord et une section de la 4e Rue en 2023 dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. (contrat ST-22-06 pour 2022)

CONTENU**CONTEXTE**

La Direction des réseaux d'eau (DRE) poursuit, via son programme d'intervention dans les réseaux, sa stratégie de gestion de l'eau pour des infrastructures performantes. Ces interventions contribuent à améliorer les infrastructures collectives et ce, afin d'en préserver le niveau de service établi tout au long du cycle de vie des différents actifs. Les investissements alloués au maintien des réseaux d'eau témoignent de l'engagement de la Ville de Montréal à améliorer le service offert aux citoyens en offrant une eau potable de qualité irréprochable assurant ainsi la sécurité de la ressource et par le fait même, la santé et la qualité de vie des citoyens.

Le dernier bilan de condition des réseaux d'eau de la Ville de Montréal, réalisé dans le cadre du plan d'intervention des réseaux d'eau potable, d'égouts et de voirie, montre une proportion importante des réseaux d'eau en mauvais et très mauvais état. Afin d'améliorer le niveau de service offert par ces réseaux, des investissements importants sont prévus dans les prochaines années.

L'apport des arrondissements dans la mise en œuvre des travaux requis est donc souhaitable afin d'accroître le niveau de réalisation des projets et contribuer à la résorption du déficit d'investissement accumulé.

Le Service de l'eau assure le financement des projets autant au niveau des services professionnels externes que de la réalisation des travaux et conserve la responsabilité d'autoriser la conception ou la réalisation des ouvrages proposés. La procédure de prise en charge de projets a été transmise par écrit à tous les arrondissements.

Dans ce contexte, il est nécessaire de faire appel à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal afin que l'arrondissement puisse prendre en charge l'ensemble des travaux de chaussée, bordure, trottoir, drainage ainsi que des travaux connexes sur la 3e Avenue Nord et une section de la 4e Rue en 2022 ainsi que la 4e Avenue Nord et une section de la 4e Rue

en 2023 dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. (contrat ST-22-06 pour 2022). Cette prise en charge permettra d'accélérer le processus d'appel d'offres et de maintenir les investissements que la DRE prévoit effectuer sur ses infrastructures.

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro possède la main d'œuvre et la compétence technique pour réaliser ces travaux. Il souhaite offrir à la DRE, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, de réaliser les travaux de reconstruction de conduites d'eau, d'égout sanitaire et pluviale, chaussée, bordures, trottoirs, drainage ainsi que des travaux connexes sur la 3^e et 4^e Avenue Nord ainsi que la 4^e Rue.

Le processus d'appel d'offres sera pris en charge par la Direction du bureau d'arrondissement.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

1196765016 Autoriser une dépense totale de 11 419 410,71 \$, taxes incluses, à savoir 9 734 964,75 \$, taxes incluses pour le contrat, 1 460 244,71 \$ taxes incluses pour les contingences et 224 201,25 \$, taxes incluses pour les incidences; Octroyer à Ali excavation inc. un contrat pour des travaux de reconstruction de la chaussée, des bordures, des trottoirs, du drainage ainsi que des travaux connexes sur le boulevard Gouin Ouest, 2e Avenue Nord, 3e Rue et les amorces de la 3e Avenue Nord et 4e Rue dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Appel d'offres public ST-19-03 (deux soumissionnaires conformes)

1182518002 (23 avril 2018) : Accepter, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, les offres de service à venir des conseils d'arrondissement afin de prendre en charge la réalisation de travaux d'aqueduc et d'égouts sur les réseaux d'eau secondaires de la Ville

CM16 0596 - Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc. pour la construction d'un égout sanitaire (entre la station de pompage située au 10402, rue du Belvédère et la 3e Avenue Nord), le remplacement d'un égout sanitaire (entre la 6e Avenue et la 8e Avenue) et travaux connexes sur le boulevard Gouin Ouest dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Dépense totale de 2 001 706,54 \$, taxes incluses (contrat 1 888 402,40 \$ + incidences 113 304,14 \$) - Appel d'offres public ST-16-06 (9 soumissionnaires) / GDD # 1166765013.

CM17 0597 Résilier le contrat accordé à Construction Bau-Val inc. par la résolution CM16 0596, pour des travaux de construction d'un égout sanitaire (entre la station de pompage située au 10402, rue du Belvédère et la 3e Avenue Nord), remplacement d'un égout sanitaire (entre la 6e Avenue et la 8e Avenue) et travaux connexes sur le boulevard Gouin Ouest, octroyé à la suite de l'appel public ST-16-06. Abroger la résolution du conseil d'arrondissement CA17 290046 adoptée le 6 février 2017

DESCRIPTION

En 2022, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro prévoit exécuter des travaux de reconstruction des infrastructures sur la 3e Avenue Nord et une section de la 4e Rue. En 2023, l'arrondissement viendra compléter la reconstruction de la 4e Rue en plus de reconstruire la 4e Avenue Nord. Dans les dernières années l'arrondissement à reconstruit la 1er Avenue Nord, la 3e Rue la 2e Avenue Nord, une section de la 4e Rue. L'arrondissement a demandé à la Direction des réseaux d'eau (DRE) de prendre en charge la réalisation de ces travaux pour octroyer et gérer un contrat de reconstruction d'infrastructures en 2022 et un en 2023. Les travaux en question seront financés en parité par le Service de l'eau, en partie par le Service de l'urbanisme et de la mobilité et une partie par l'arrondissement de Pierrefonds.

Dans ce contexte, il est nécessaire de faire appel à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal afin que l'arrondissement puisse prendre en charge l'ensemble des travaux sur la 3e Avenue Nord, la 4e Rue et la 4e Avenue Nord. Cette prise en charge permettra d'accélérer le processus d'appel d'offres et de maintenir les investissements que la DRE prévoit effectuer sur ses infrastructures.

JUSTIFICATION

Ce dossier est prioritaire pour l'arrondissement compte tenu de ses engagements envers les citoyens.

Les travaux consistent à la reconstruction de conduites d'égouts, la reconstruction de conduites d'eau, incluant la réfection des surfaces excavées. Mise en place de nouvelles bordures en béton et d'un surfacage complet.

Les modalités du transfert du projet des services corporatifs vers l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro sont les suivantes :

- Préparation des plans et devis;
- Octroi du contrat de construction;
- Supervision et suivi des travaux du contrat;
- Tous les travaux connexes.

La coordination des expertises municipales et externes requises sera entièrement assumée par l'arrondissement qui s'engage à respecter les normes et exigences requises par les divers services.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les coûts de remplacement de conduite d'aqueduc et d'égout sanitaire sont assumés à 100 % par la DRE. Les coûts de reconstruction de chaussée, incluant la réfection de bordures et trottoirs seront financés par Service des infrastructures, de la voirie et des transports. La balance dans le contrat sera assumée par le PDI de l'arrondissement.

MONTRÉAL 2030

« Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de [Montréal 2030], [des engagements en changements climatiques], et [des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle] »

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Cette étape est primordiale afin de respecter les dates d'octroi du contrat et de travaux.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

s.o.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Des communications auprès des citoyens et des riverains seront coordonnées avec la division des communications de l'Arrondissement en fonction des besoins pendant la phase réalisation.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat pour le CA spécial prévu le 18 mai 2022;

- Début des travaux pour mai / juin 2022.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications et au mieux de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Hermine Nicole NGO TCHA, Service de l'eau
Patrick RICCI, Service de l'urbanisme et de la mobilité
Damien LE HENANFF, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Jonathan LABONTÉ
ingenieur(e)

ENDOSSÉ PAR

Chantal BRISSON
c/d ing.infr@arrond.pierrefonds/roxboro

Le : 2022-04-25

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louis TREMBLAY
Directeur développement du territoire et études
techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1224991010

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un soutien financier de vingt-quatre mille huit cent soixante-douze dollars (24 872 \$) au Refuge pour les femmes de l'Ouest de l'Île pour la période de mai à décembre 2022, dans le cadre du Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes 2022. Approuver un projet de convention à cet effet et autoriser Mme Louise Zampini, chef de division Culture, Bibliothèques et Développement social à signer la dite convention au nom de la Ville.

CONTENU

CONTEXTE

L'objectif général du Programme est d'améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité des jeunes à risque ou qui présentent les premiers signes d'un problème, par la prévention et la réduction de la violence commise et subie, celle-ci comprenant les violences à caractère sexuel, la délinquance, de même que par la prévention des comportements à risque comme l'abus de substances.

Le Programme vise également à renforcer la capacité des milieux à cibler et prioriser les besoins en matière de prévention chez les jeunes à risque et à favoriser la concertation des partenaires locaux souhaitant développer des initiatives en ce sens.

Pour ce faire, des activités peuvent être réalisées avec les partenaires clés afin de parfaire leur compréhension des problématiques sur le territoire, d'augmenter leurs compétences, de déterminer les pistes d'intervention adaptées et de développer des actions intersectorielles. Parallèlement, la Ville entend aussi soutenir l'échange entre les arrondissements et encourager la formation, l'accompagnement et l'accès aux données, tout en assurant une vision régionale cohérente et un arrimage avec les autres stratégies de développement social.

Le Programme s'adresse aux jeunes filles et garçons de 12 à 25 ans considérés comme à risque de violence, tant comme victimes que comme agresseurs, ou de délinquance, en difficulté ou encore en rupture sociale. Au regard des réalités propres à chaque arrondissement, les jeunes concernés par le Programme cumulent plusieurs facteurs de vulnérabilité dans différentes facettes de leurs vies, tant sur le plan individuel et relationnel que communautaire, et possèdent peu de facteurs de protection ou démontrent les premiers signes de la problématique.

L'intervention réalisée dans le cadre du Programme s'articule autour de deux axes :

Axe 1 : Intervention auprès des jeunes à risque

- Le travail de rue, de milieu et la médiation sociale;

- Les activités occupationnelles comportant un volet d'intervention;
- Les activités d'éducation, de développement des compétences et d'habiletés sociales et interpersonnelles.

Axe 2 : Le renforcement de la capacité des milieux

- Les activités de développement des connaissances et des compétences des acteurs locaux (incluant la réalisation de diagnostics locaux);
- Les exercices de priorisation collectives, de résolution de problème ou de planification concertée;
- Le développement d'outils spécifiques.

Les effets ultimes recherchés par la mise en œuvre du Programme sont : la réduction de la violence commise et subie, notamment celle à caractère sexuel; la réduction de la délinquance et des comportements à risque de même que l'augmentation du sentiment de sécurité. Des indicateurs de résultats à court, moyen et long termes ont été définis pour permettre à la Ville d'évaluer les projets et de mesurer l'avancement et le succès du Programme, en addition des indicateurs propres à chacun des projets, selon leurs caractéristiques spécifiques.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE20 0144 du 5 février 2020

Adopter le Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes 2020-2022.

CA 21 29 0027

que soient accordées des subventions totalisant la somme de 70 000 \$ réparties comme suit : 45 000 \$ à l'organisme communautaire Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île pour le projet Open Gyms Pierrefonds et 25 000 \$ à l'organisme Projet de prévention des toxicomanies : Cumulus, dans le cadre du Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes 2021. Que madame Louise Zampini, chef de division Culture, Bibliothèques et Développement social, soit autorisée à signer les conventions au nom de la Ville; Que ces subventions entièrement payées par la ville centre soient imputées selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

CA 20 29 0164

QUE soient accordées des subventions totalisant la somme de 47 313,78 \$ répartie comme suit : 27 692 \$ à l'organisme communautaire Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île pour le projet Open Gyms Pierrefonds et 19 621,78 \$ à l'organisme Projet de prévention des toxicomanies : Cumulus, dans le cadre du Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes 2020;

D'approuver les projets de conventions entre la Ville de Montréal et chacun des organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces subventions;

QUE madame Louise Zampini, chef de division Culture, Bibliothèques et Développement social, soit autorisée à signer les conventions au nom de la Ville;

QUE ces subventions entièrement payées par la ville centre soient imputées selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

DESCRIPTION

Organisme: Refuge pour les femmes de l'Ouest de l'Île

Projet: Reprise positive et adéquate de son vrai pouvoir

Description du projet:

Le projet 'Reprise positive et adéquate de son vrai pouvoir', vise à bonifier l'offre de services auprès des jeunes afin de favoriser un développement sain chez les jeunes et favoriser la reconstruction de leur sentiment de sécurité. Des ateliers de sensibilisation dans les écoles secondaires de l'Ouest-de-l'Île pour la prévention de la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes seront mise en place. Par les interventions de sensibilisations dans la communauté, dans les écoles, en plus des services personnalisés pour les jeunes suites aux sensibilisations, le Refuge souhaite intervenir directement sur les comportements abusifs, de jeux de pouvoir, de délinquances, d'intimidations suite à des moyens appris et choisis dans un contexte familiale violent. De plus, par l'entremise de ses groupes de sensibilisation dan la communauté pour les jeunes, le Refuge souhaite aussi rejoindre les jeunes plus victimisés afin de les outiller dans leur processus de reprise de pouvoir sur leur vie suite à diverses situations de violences, jeux de pouvoir subis.

Le but est de prévenir les comportements violents en démystifiant la nature de la pensée abusive afin d'aller déconstruire le sentiment de légitimité des agresseurs. De plus, outiller les jeunes à développer des comportements égalitaires afin d'assurer une cohésion sociale favorable et ainsi, contribuer à une vie citoyenne plus positive pour les jeunes de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Par l'entremise de sensibilisations et, de services personnalisés en services individuels, pouvoir sensibiliser, éduquer et outiller les jeunes afin qu'ils et qu'elles puissent se développer et évoluer dans des relations saine et égalitaire.

Montant recommandé de la contribution: 24 872 \$

JUSTIFICATION

La sécurité et le sentiment de sécurité sont des conditions essentielles à l'inclusion, au bien-être et au développement du plein potentiel des jeunes Montréalaises et Montréalais. Bien que tous les jeunes soient susceptibles un jour ou l'autre d'être victimes de violences, les plus vulnérables sont celles et ceux qui cumulent plusieurs facteurs de risque et pour qui les facteurs de protection sont absents ou inadéquats. Ces facteurs sont souvent communs à différentes problématiques jeunesse, incluant les violences à caractère sexuel, la délinquance et l'abus de substances. L'objectif général du Programme est d'améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité des jeunes à risque ou qui présentent les premiers signes d'un problème, par la prévention et la réduction de la violence commise et subie, celle-ci comprenant les violences à caractère sexuel, la délinquance, de même que par la prévention des comportements à risque comme l'abus de substances.

Un adolescent qui grandit dans un contexte de violence conjugale se développe dans un climat familial emprunt de tension, de violence, de danger et de menace. De par ce facteur relationnel, l'adolescent devient victime, témoin direct et indirect des scènes de violence. Cette exposition à la violence peut, très souvent, entraîner de graves conséquences sur son développement global au fil des années. Au niveau de ses comportements et de son fonctionnement social, l'adolescent/jeune adulte pourra avoir de la difficulté à établir des relations interpersonnelles seine basé sur des relations et rapport égalitaire. Il pourra adopter des comportements de manipulation, avoir recours à l'intimidation, aux jeux de pouvoir ou à l'agression pour contrôler les autres, assouvir ses besoins voir même sexuels. À l'inverse, il pourrait être victimisé par la violence subi, avoir tendance à s'isoler, avoir une très faible estime de lui, avoir des impacts dans ses capacités à avoir des relations interpersonnelles, sociales et amoureuses seines. Les résultats indiquent que 60% des adolescents rapportent avoir vécu au moins une forme de violence dans leur relation amoureuse.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La somme nécessaire à ce dossier, soit 24 872 \$, est prévue au budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dans le cadre du Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes pour l'année 2022. Conséquemment, il ne comporte aucune incidence sur le cadre financier de la Ville. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Le soutien financier que la Ville a accordé à l'organisme pour les mêmes projets au cours des dernières années se résume comme suit :

Organisme	Projet	Soutien accordé 2020	Soutien accordé 2021	Soutien recommandé 2022	Soutien au projet global
Refuge pour les femmes de l'Ouest de l'Île DA 724967	Reprise positive et adéquate de son vrai pouvoir	- \$	- \$	24 872 \$	100 %

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats en lien avec la priorité Montréal 2030 suivante :

19. Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins.

Test climat ne s'applique pas:

Le dossier n'est pas susceptible d'accroître, maintenir ou réduire les émissions de GES.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le projet vise à prévenir les comportements violents en déconstruisant le sentiment de légitimité à l'utilisation de la violence dans la nature de la pensée abusive des agresseurs. Le projet vise à outiller les adolescents/jeunes adultes à développer des comportements égalitaires afin d'assurer une cohésion sociale favorable et ainsi, contribuer à une vie citoyenne plus positive pour les jeunes adultes de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

La Ville reconnaît que la réalisation des activités de l'organisme peut nécessiter certains ajustements ou adaptations, en cohérence avec la mission de l'organisme en raison de la pandémie de la COVID-19, afin de répondre adéquatement aux besoins de la clientèle visée de l'organisme. Toute demande ayant pour objet de réviser les modalités de réalisation des activités devra être soumise à la Ville pour approbation.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les communications doivent se faire selon les modalités de visibilité du programme prévues au protocole de communication publique, Annexe 2 du projet de convention.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Conforme au calendrier de réalisation du projet. De plus, le projet fera l'objet d'un suivi de la part de la division du développement social. L'organisme s'engage à fournir le rapport d'étape et finaux aux dates prévues à cet effet.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Anca ENACHE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Louise ZAMPINI, Pierrefonds-Roxboro
Yan TREMBLAY, Service de la diversité et de l'inclusion sociale

Lecture :

Yan TREMBLAY, 25 avril 2022

RESPONSABLE DU DOSSIER

Anna VALENTE
conseillère en développement communautaire

ENDOSSÉ PAR

Louise ZAMPINI
c/d cult.biblio.& dev.social_arr.<60m

Le : 2022-04-25

IDENTIFICATION

Dossier # :1228388004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Reddition financière pour la période du 26 février au 25 mars 2022

CONTENU**CONTEXTE**

En vertu de l'article 130 de la charte de la ville, le conseil d'arrondissement a octroyé certains pouvoirs de dépenses à divers fonctionnaires,(directeurs ,chef de division, chefs de section, agents de distribution), en adoptant le règlement CA 29 0001. Selon l'article 477.2 de la Loi sur les cités et villes, les fonctionnaires doivent soumettre un rapport mensuellement au conseil d'arrondissement de toutes les autorisations de dépenses.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION****JUSTIFICATION****ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Rapport des demandes de paiements, des engagements, des virements, ainsi que la liste des dépenses des chèques mensuels des différentes divisions de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour le mois de mars.

Rapport couvrant la période du 26 février au 25 mars 2022 qui totalise la somme de 302 656.14\$ pour les bons de commande et les petites réquisitions.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)**IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Andre BASTIEN
agent(e) comptable analyste

ENDOSSÉ PAR

Le : 2022-04-13

Gaétan BRUNET
chef(fe) de division - ressources financières,
matérielles et informationnelles (arrond.)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Jean-Sebastien GAGNON
Directeur des services administratifs
Tél : 514-626-5498
Approuvé le : 2022-04-19

IDENTIFICATION

Dossier # :1229348003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports et du plein air
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Édicter une ordonnance autorisant une dérogation au règlement CA29 0010 sur le bruit après 23 h dans le cadre de l'événement annuel Relais pour la vie qui se tiendra le 11 juin entre 16 h et minuit.

CONTENU

CONTEXTE

Depuis 1999, le Relais pour la vie rassemble des femmes et des hommes qui souhaitent agir contre le cancer. Le Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer est une collecte de fonds et une occasion où les participants peuvent montrer leur solidarité envers leur communauté. Lors des événements Relais, des participants de tous âges s'unissent en communauté et marchent à tour de rôle tout au long d'une piste ou d'un chemin pour symboliser la persévérance et envoyer un message d'espoir à toutes les personnes touchées par le cancer. La seule édition de l'Ouest-de-L'île se déroule ici à l'arrondissement, donc l'événement est fort populaire. Pendant le premier tour du Relais, le Tour de l'espoir, les participants rendent hommage aux participants qui ont reçu un diagnostic de cancer ou qui ne sont plus parmi nous. Au coucher du soleil, des luminaires éclairent la piste en mémoire des êtres chers que nous avons perdus. À chaque année, l'organisme tient l'événement caritatif Relais pour la vie sur différents territoires dont l'arrondissement de Pierrefonds.

À propos de l'organisme

La Société canadienne du cancer (SCC) est le seul organisme de bienfaisance national à soutenir les personnes touchées par tous les types de cancer, dans les communautés à travers le pays. Aucune autre organisation n'a la même mission. L'organisme finance des projets de recherche novateurs, sensibilise la population, fournit un réseau d'aide pour toutes les personnes touchées par le cancer et offre des services de soutien. L'organisme suscite le changement dans les domaines où il est le plus urgent d'agir en matière de politiques liées au cancer, notamment la prévention, l'accès, l'abordabilité et le soutien. L'organisme fournit aux Canadiens des renseignements de la plus haute qualité sur le cancer, à promouvoir la prévention du cancer et à offrir un soutien ciblé afin d'aider les personnes atteintes de cancer, leurs familles et leurs proches aidants à faire face à la maladie.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Le Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer est une collecte de fonds et une occasion où les participants peuvent montrer leur solidarité envers leur communauté en marchant pour soutenir les personnes touchées par le cancer.

Autorise l'organisme La Société Canadienne de cancer à tenir l'événement Le relais pour la vie de 7h à minuit le 11 juin 2022 sur le site du Parc de la Rive-Boisée. Afin de permettre la tenue de l'événement, l'arrondissement doit autoriser la Société Canadienne de Cancer d'occuper le site du parc de la Rive-Boisée,

De plus, l'arrondissement autorise une dérogation à son règlement CA29 0010 sur le bruit après 23h en autorisant la tenue de l'événement sur le domaine public jusqu'à minuit.

JUSTIFICATION

Autoriser le bruit sur le domaine public de 16h à minuit, en dérogeant au règlement suivant:

Règlement CA29 0010 concernant le bruit sur le domaine public de 16h à minuit, Section III, Bon ordre, Article 20 (21.2), Bruit entre vingt-trois heures (23 h) et sept heures (7 h).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'Arrondissement soutient l'organisme par le prêt d'équipement, la réservation des salles pour leur équipe et en fournissant la main d'œuvre pour le montage et démontage du site. Enfin, plusieurs intervenants de l'arrondissement animent et participent à des rencontres préparatoires. Voir tableau ci-joint pour l'estimation de l'investissement de l'arrondissement.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce qu'il s'agit d'une nomination de nature purement administrative, conformément à la Loi sur les cités et ville.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

- Événement d'envergure qui fait rayonner l'arrondissement.
- L'événement du Relais pour la vie de l'Ouest-de-l'île, se déroule uniquement à l'arrondissement.
- Une cause qui tient à cœur à tous, nous sommes tous touchés de près ou de loin par le cancer.
- Événement qui est devenu une tradition maintenant à l'arrondissement.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

- Affiches du retour de l'événement sur le site de l'événement au Parc de la Rive-Boisée
- Rubrique dans la revue municipale de l'arrondissement
- Publication Facebook sur l'inscription à l'événement
- Publication Facebook de l'événement
- Conférence de presse à la mairie d'arrondissement (À valider avec l'équipe du Relais pour la vie)

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Suivant l'ordonnance, une copie de la résolution sera envoyée à l'organisme.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications, le signataire du dossier atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Kathy DANCSECS
Conseiller(-ere) en planification

ENDOSSÉ PAR

Jay-Sun RICHARD
Chef de division. Sports

Le : 2022-04-12

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Dominique JACOB
directeur(trice) d'arr. (arr. > 60 000)

IDENTIFICATION

Dossier # :1225300003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver la demande de dérogation mineure 3003118035 concernant le lot 1 899 532, adresse 4734, boulevard Lalande, Pierrefonds, visant à permettre dans la zone H2-8-462, pour un bâtiment unifamilial isolé, une marge latérale de 2,10 m au lieu du 3 m minimum, tel que requis; un empiètement de l'avant-toit de 1,22 m au lieu du maximum 0,75 m requis dans la marge latérale, tel que requis, tel que montré sur le sur le certificat de localisation, minute 334, préparé par l'arpenteur-géomètre, Paul Deschamps, daté du 26 janvier 2022.

CONTENU**CONTEXTE**

Approuver la demande de dérogation mineure 3003118035 concernant le lot 1 899 532, adresse 4734, boulevard Lalande, Pierrefonds, visant à permettre dans la zone H2-8-462, pour un bâtiment unifamilial isolé, une marge latérale de 2,10 m au lieu du 3 m minimum, tel que requis; un empiètement de l'avant-toit de 1,22 m au lieu du maximum 0,75 m requis dans la marge latérale, tel que requis, tel que montré sur le sur le certificat de localisation, minute 334, préparé par l'arpenteur-géomètre, Paul Deschamps, daté du 26 janvier 2022.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Comité consultatif d'urbanisme - Visioconférence 6 avril 2022
Que les membres du Comité recommandent au conseil d'arrondissement d'accepter les dérogations mineures suivantes:
Permettre une marge latérale de 2,10 m au lieu de 3 m minimum requis; et
Permettre un empiètement de l'avant-toit de 1,22 m au lieu du maximum 0,75 m requis dans la marge latérale.
Recommandée à l'unanimité.

DESCRIPTION

La demande de dérogation mineure 3003118035 concernant le lot 1 899 532, adresse 4734, boulevard Lalande, Pierrefonds, ayant un bâtiment unifamilial isolé daté de 1920 et situé dans la zone H2-8-462 vise à permettre une marge latérale de 2,10 m au lieu du 3 m minimum tet que requis; un empiètement de l'avant-toit de 1,22 m au lieu du maximum 0,75 m requis dans la marge latérale, tel que requis.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle étant donné la nature de la demande et l'application du règlement CA29 0044 des dérogations mineures ne sont pas applicables.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La vente de la propriété pourrait être compromise

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Comité consultatif d'urbanisme 6 avril 2022
Consultation écrire 15 jours: 11 avril 2022
Conseil d'arrondissement 2 mai 2022

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en matière de dérogation mineure.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Annie LAFERRIÈRE
Agente technique en urbanisme

ENDOSSÉ PAR

Le : 2022-03-15

Stephane QUESNEL
C/D urbanisme, permis et inspections

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louis TREMBLAY
Directeur développement du territoire et études
techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1225300004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver la demande de dérogation mineure 3003143026 concernant les lots 1 389 308 & 1 172 004, adresse 4733, boulevard des Sources, Pierrefonds, visant à permettre dans la zone C-7-414, pour un bâtiment commercial isolé, une marge latérale nord-ouest de 0,19 m au lieu du 3 m minimum, tel que requis; une marge arrière nord-ouest de 6,17 m au lieu du 9 m minimum, tel que montré sur le sur le certificat de localisation, minute 4204, préparé par l'arpenteur-géomètre, Benoit Couture, daté du 18 février 2022.

CONTENU**CONTEXTE**

Approuver la demande de dérogation mineure 3003143026 concernant le lots 1 389 308 & 1 172 004, adresse 4733, boulevard des Sources, Pierrefonds, visant à permettre dans la zone C-7-414, pour un bâtiment commercial isolé, une marge latérale nord-ouest de 0,19 m au lieu du 3 m minimum, tel que requis; une marge arrière nord-ouest de 6,17 m au lieu du 9 m minimum, tel que requis, tel que montré sur le sur le certificat de localisation, minute 4204, préparé par l'arpenteur-géomètre, Benoit Couture, daté du 18 février 2022.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Comité consultatif d'urbanisme - Visioconférence 6 avril 2022

Que les membres du Comité recommandent au conseil d'arrondissement d'accepter les dérogations mineures suivantes :

Permettre une marge latérale nord-ouest de 0,19 mètre au lieu du 3 mètres minimum requis ;
et

Permettre une marge arrière nord-ouest de 6,17 mètres au lieu du 9 mètres minimum requis.

Recommandée à l'unanimité

DESCRIPTION

La demande de dérogation mineure 3003143026 concernant le lots 1 389 308 & 1 172 004, adresse 4733, boulevard des Sources, Pierrefonds, ayant un bâtiment commercial isolé et situé dans la zone C-7-414 vis à permettre une marge latérale nord-ouest de 0,19 m au lieu du 3 m minimum, tel que requis; une marge arrière nord-ouest de 6,17 m au lieu du 9 m minimum, tel que requis.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle étant donné la nature de la demande et l'application du règlement CA29 0044 des dérogations mineures ne sont pas applicables.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Comité consultatif d'urbanisme 6 avril 2022
Consultation écrire 15 jours:
Conseil d'arrondissement 2 mai 2022

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en matière de dérogation mineure.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

Annie LAFERRIÈRE
Agente technique en urbanisme

Stephane QUESNEL
C/D urbanisme, permis et inspections

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louis TREMBLAY
Directeur développement du territoire et études
techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1225300005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver la demande de dérogation mineure 3003148235 concernant le lot 1 171 427, adresse 4865, rue Millette, Pierrefonds, visant à permettre dans la zone H1-7-416, pour un bâtiment unifamilial isolé, une marge arrière nord-est de 6,35 m au lieu du 7 m minimum, tel que requis, tel que montré sur le sur le certificat de localisation, minute 26 156, préparé par l'arpenteur-géomètre, Bernard Léveillé, daté du 26 février 2021

CONTENU**CONTEXTE**

Approuver la demande de dérogation mineure 3003148235 concernant le lot 1 171 427, adresse 4865, rue Millette, Pierrefonds, visant à permettre dans la zone H1-7-416, pour un bâtiment unifamilial isolé, une marge arrière nord-est de 6,35 m au lieu du 7 m minimum, tel que requis, tel que montré sur le sur le certificat de localisation, minute 26 156, préparé par l'arpenteur-géomètre, Bernard Léveillé, daté du 26 février 2021.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Comité consultatif d'urbanisme - Visioconférence 6 avril 2022
Que les membres du Comité recommandent au conseil d'arrondissement d'accepter la dérogation mineure suivante :
Permettre une marge arrière nord-est de 6,35 m au lieu du 7 m minimum requis.
Recommandée à l'unanimité.

DESCRIPTION

La demande de dérogation mineure 3003148235 est basée sur un bâtiment unifamilial isolé situé au 4865, rue Millette, Pierrefonds, construit en 1964 et qui ne correspond pas à la réglementation de l'arrondissement. Le requérant demande que la marge arrière nord-est de son bâtiment ayant une distance de 6,35 m minimum au lieu du minimum requis de 7 m, comme montré sur le certificat de localisation, minute 26 156, préparé par l'arpenteur-géomètre, Bernard Léveillé, daté du 26 février 2021.

JUSTIFICATION**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle étant donné la nature de la demande et l'application du règlement CA29 0044 des dérogations mineures ne sont pas applicables.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La vente pourrait être compromise.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Comité consultatif d'urbanisme 6 avril 2022

Consultation écrire 15 jours: 11 avril 2022

Conseil d'arrondissement 2 mai 2022

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en matière de dérogation mineure.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Annie LAFERRIÈRE
Agente technique en urbanisme

ENDOSSÉ PAR

Stephane QUESNEL
C/D urbanisme, permis et inspections

Le : 2022-04-05

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louis TREMBLAY
Directeur développement du territoire et études
techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1228707007

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver selon le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro CA29 0042, la construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de deux étages, au 925, rue Saraguay Est, sur le lot 1 388 178 du cadastre du Québec.

CONTENU

CONTEXTE

Approuver selon le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro CA29 0042, la construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de deux étages, au 925, rue Saraguay Est, sur le lot 1 388 178 du cadastre du Québec.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Comité d'études des demandes de démolition

Réunion en visioconférence du mercredi 2 février 2022 à 18h15

Le comité a approuvé la demande de démolition du bâtiment.

Aucun appel n'a été reçu dans les 30 jours de la décision du comité.

Le bâtiment ayant été construit avant 1940, la décision a été transmise à la ministre de la Culture et Communications en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Le 31 mars dernier, nous avons reçu la réponse du ministère à l'effet que la démolition du bâtiment est autorisée.

Comité consultatif d'urbanisme

Réunion en visioconférence du mercredi 8 décembre 2021 à 17h30

Considérant que l'implantation du nouveau bâtiment est à l'extérieur des zones inondables présentes sur le lot 1 388 178;

Que les membres du Comité recommandent au conseil d'arrondissement d'accepter ce plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la construction d'une habitation unifamiliale isolée une fois la décision du Comité d'étude des demandes de démolition rendue et finalisée (période d'appel de 30 jours et réponse du ministère de la culture et des communications) à la condition que les haies de cèdres existantes soient conservées.

Recommandée à l'unanimité.

Comité d'architecture

Réunion en visioconférence du jeudi 14 octobre 2021 à 9h

Suite aux recommandations émises par le comité lors de la réunion du 12 août dernier, le requérant a soumis des plans révisés. Le comité souligne le travail qui a été fait depuis la dernière rencontre. Le seul commentaire est au niveau du pignon proposé en façade avant. Le pignon devrait être retravaillé afin de l'éliminer puisqu'il n'y a pas d'autres pignons sur cette façade. Cette modification affecterait par conséquent le pignon de la façade arrière. Une avenue qui pourrait être explorée, c'est d'en faire un élément traité en partie comme un «chien assis» sans toutefois dépasser la hauteur du volume central de la façade.

Afin d'assurer une meilleure appréciation des couleurs et des matériaux proposés, le Comité demande qu'une planche d'échantillons (numérique) montrant l'ensemble des matériaux proposés soit déposée en même temps que les plans révisés.

DESCRIPTION

Suite à la démolition du bâtiment principal, le nouveau bâtiment sera implanté sur le lot 1 388 178, tel que montré au plan de l'arpenteur-géomètre Normand Jean, sous la minute 9977 de son greffe, en date du 12 novembre 2021 et révisé le 24 mars 2022. Il sera construit selon les plans de Robert Daoust de la firme Daoust architecture et paysage en date du 15 novembre 2021.

Le bâtiment sera revêtu des matériaux suivants:

- Revêtement de maçonnerie pierre Estate Kingston par Shouldice
- Revêtement fibrociment vertical Hardiepanel collection Cedarmill couleur gris nocturne par James Hardie
- Revêtement fibrociment horizontale Hardieplank collection Cedarmill couleur gris nocturne par James Hardie
- Revêtement de toiture métallique Regency, couleur signature noir, Vicwest
- Fascia métallique noir
- Portes et fenêtres en aluminium noir

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 (objectif 19) et des engagements en changements climatiques.

Ce dossier ne contribue pas à l'atteinte des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle en raison de l'omission de quantification des émissions de GES et par la nature privée de la demande de PIIA

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en matière de plans d'implantation et d'intégration architecturale.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Kathleen DURITY
Conseiller en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Stephane QUESNEL
c/d urb.permis & inspections

Le : 2022-04-13

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louis TREMBLAY
Directeur développement du territoire et études techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1228707008

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver selon le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro CA29 0042, la construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de deux étages, au 19178, rue du Trotteur, sur le lot 3 395 804 du cadastre du Québec.

CONTENU**CONTEXTE**

Approuver selon le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro CA29 0042, la construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de deux étages, au 19178, rue du Trotteur, sur le lot 3 395 804 du cadastre du Québec.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**Comité consultatif d'urbanisme**

Réunion en visioconférence du mercredi 6 avril 2022 à 17h30

Que les membres du Comité recommandent au conseil d'arrondissement d'accepter ce plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la construction d'une habitation unifamiliale isolée de deux étages.

Comité d'architecture

Réunion en visioconférence du lundi 31 janvier 2022 à 9h

Faisant suite à la réunion du comité d'architecture du 16 décembre, l'architecte a soumis un complément d'information quant au toit latéral à l'arrière du garage. Les membres du comité sont favorables au projet tel que présenté.

Comité d'architecture

Réunion en visioconférence du jeudi 16 décembre 2021 à 9h

Les membres soulignent le travail de l'architecte ainsi que sa sensibilité au cadre bâti. Les membres sont favorables au projet. Une précision est demandée à l'architecte concernant l'angle du mur de la salle de bain de la chambre #4 (élévation latérale droite). Les membres se demandent pourquoi le mur n'est pas à angle droit comme mur avant de la chambre.

DESCRIPTION

Il est proposé de construire sur le lot vacant 3 395 804 un bâtiment résidentiel qui sera implanté tel que montré au plan de l'arpenteur-géomètre François Danis, sous la minute 4419 de son greffe, en date du 11 février 2022 et révisés les 16 et 29 mars 2022. Il sera construit selon les plans de Luc Denis, architecte en date du 21 janvier 2022.

Le bâtiment sera revêtu des matériaux suivants:

Pierre (façade principale):

Fabricant: Permacon
produit : Cinco plus
couleur: gris nuancé newport

Brique (façades latérales et arrière):

Fabricant: Permacon
Produit: Cinco plus
Couleur: gris nuancé newport

Brique (maçonnerie accent):

Fabricant: Brampton brick
Produit: brique contempo format: prp
Fini: standard couleur: shadow

Pierre (base des murs):

Fabricant: Permacon
Produit : Pierre Lexa
Couleur: gris sterling

Pierre naturelle pour le bandeau horizontal:

Fabricant: C.P.C.O
Dimensions: sur mesure
Fini: lisse

Bardeaux:

Fabricant: toiture BP
Produit: Vanguard
Couleur: gris lunaire

Aluminium ouvré, portes et fenêtres

Fabricant: Gentek
Couleur: minéral de fer
No.: 5p6

Soffite perforé:

fabricant: gentek
couleur: minéral de fer
No.: 5p6

Allèges et linteaux :

Fabricant: C.P.C.O
Couleur: gris
Dimensions: allèges 4"; linteaux 6",8"
Fini: lisse

Revêtement de balcon arrière

Fabricant: Trex

Produit : Trex transcend
Couleur: vintage lantern

Garde-corps

Fabricant: Aluminium William
Produit : modèle william 5
Couleur: noir

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 (objectif 19) et des engagements en changements climatiques.
Ce dossier ne contribue pas à l'atteinte des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle en raison de l'omission de quantification des émissions de GES et par la nature privée de la demande de PIIA

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en matière de plans d'implantation et d'intégration architecturale.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Kathleen DURITY
Conseiller en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Le : 2022-04-13

Stephane QUESNEL
c/d urb.permis & inspections

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louis TREMBLAY
Directeur développement du territoire et études
techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1228707009

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Refuser selon le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro CA29 0042, l'installation d'une clôture, au 14695, boulevard Gouin Ouest, sur le lot 1 841 745 du cadastre du Québec.

CONTENU

CONTEXTE

Refuser selon le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro CA29 0042, l'installation d'une clôture, au 14695, boulevard Gouin Ouest, sur le lot 1 841 745 du cadastre du Québec.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Comité consultatif d'urbanisme

Réunion en visioconférence du mercredi 6 avril 2022

Considérant que le lot 1 841 745 est assujéti aux objectifs et critères de la section 2 : «parcours riverain» et de la section 7 : «terrains riverains» du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale CA29 0042;

Que les membres du Comité recommandent au conseil d'arrondissement de refuser ce plan d'implantation et d'intégration architecturale visant l'installation de la clôture proposée composée de bois et d'aluminium en vertu règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale CA29 0042 puisque l'objectif «Maintenir ou créer une percée visuelle à partir de la voie publique vers un plan ou un cours d'eau tout en maintenant le caractère végétal des terrains et des berges» n'est pas respecté.

Refusée à l'unanimité.

DESCRIPTION

Une piscine hors terre a nouvellement été installée dans la cour latérale. Afin de dissimuler ladite piscine, il est proposé d'installer une clôture sur une distance d'environ 30 pieds (9 mètres) face au boulevard Gouin Ouest selon le plan dessiné par Pier Fausto Silano, propriétaire . La clôture sera construite en bois traitée et en aluminium.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne contribue pas à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 et des engagements en changements climatiques.

Ce dossier ne contribue pas à l'atteinte des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle en raison de l'omission de quantification des émissions de GES et par la nature de la demande de PIIA.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en matière de plans d'implantation et d'intégration architecturale.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Kathleen DURITY
Conseiller en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Stephane QUESNEL
c/d urb.permis & inspections

Le : 2022-04-13

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louis TREMBLAY
Directeur développement du territoire et études
techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1223050008

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Conseil d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
Projet :	-
Objet :	Approuver le procès-verbal du comité de circulation et sécurité routière du 24 mars 2022.

CONTENU**CONTEXTE**

Le comité de circulation et sécurité routière a tenu une rencontre le 24 mars 2022. Le procès-verbal sera approuvé par le conseil d'arrondissement, et par le fait même le conseil d'arrondissement accepte les conclusions et recommandations du Comité permettant ainsi de modifier l'Annexe « A » du Règlement 868 concernant la circulation et la sécurité publique sur le territoire de l'ancienne Ville de Pierrefonds et du Règlement 98-596 régissant le stationnement sur les voies publiques de l'ancienne Ville de Roxboro.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION**

Ces recommandations visent la sécurité des utilisateurs du réseau routier de l'arrondissement.

JUSTIFICATION**ASPECT(S) FINANCIER(S)****MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Denise BLANCHARD
secrétaire de direction

ENDOSSÉ PAR

Chantal BRISSON
c/d ing.infr@arrond.pierrefonds/roxboro

Le : 2022-04-07

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louis TREMBLAY
Directeur développement du territoire et études
techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1226967005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Conseil d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Conformément à l'article 20.2 de la Charte de la Ville de Montréal, nommer madame Catherine Clément-Talbot, conseillère de la ville, district du Cap-Saint-Jacques, maire suppléant de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour la période du 3 mai 2022 au 7 novembre 2022 inclusivement.

CONTENU

CONTEXTE

Pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, dont le conseil compte cinq membres, il y a lieu de procéder à la nomination d'un maire suppléant qui pourra agir avec les pouvoirs conférés par la loi en cas de vacances, d'absence prolongée ou d'empêchement à remplir les devoirs de la charge du maire. L'article 56 de la *Loi des cités et villes* prévoit que la nomination est faite pour la période que le conseil détermine.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Sommaire décisionnel numéro 1216967001. Nommer monsieur Yves Gignac, conseiller d'arrondissement, district du Bois-de-Liesse, maire suppléant de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour la période du 13 avril 2021 au 4 octobre 2021 inclusivement.
Sommaire décisionnel 1216967004. Nommer monsieur Benoit Langevin, conseiller de ville, district du Bois-de-Liesse, maire suppléant de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour la période du 23 novembre 2021 au 2 mai 2022 inclusivement.

DESCRIPTION

Conformément à l'article 20.2 de la Charte de la Ville de Montréal, nommer madame Catherine Clément-Talbot, conseillère de la ville, district du Cap-Saint-Jacques, maire suppléant de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour la période du 3 mai 2022 au 7 novembre 2022 inclusivement

JUSTIFICATION

Le mandat du conseiller de ville, district du Bois-de-Liesse, Benoit Langevin comme maire suppléant étant terminé, il y a lieu de nommer un nouveau maire suppléant pour la période ci-haut mentionnée.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Ne s'applique pas

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce qu'il s'agit d'une nomination de nature purement administrative, conformément à la Loi sur les cités et ville.

--	--	--	--	--	--	--	--

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ne s'applique pas

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Ne s'applique pas

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Ne s'applique pas

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Ne s'applique pas

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Rachel LECLAIR
Secrétaire de direction

ENDOSSÉ PAR

Alice FERRANDON
Secrétaire d'arrondissement

Le : 2022-04-19

IDENTIFICATION

Dossier # :1226967006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Conseil d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Nomination de monsieur Dimitrios (Jim) Beis à titre de président du Comité de circulation de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour un mandat de deux ans, soit jusqu'au 8 février 2024. Cette nomination est effective depuis l'entrée en vigueur du règlement CA29 0132 sur le Comité de circulation, laquelle a eu lieu le 9 février 2022. Nomination de madame Mihaela Mihalache à titre de membre du Comité de circulation de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour un mandat de deux ans, soit du 3 mai 2022 au 2 mai 2024.

CONTENU**CONTEXTE****DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)****DESCRIPTION**

Nomination de monsieur Dimitrios (Jim) Beis à titre de président du Comité de circulation de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour un mandat de deux ans, soit jusqu'au 8 février 2024. Cette nomination est effective depuis l'entrée en vigueur du règlement CA29 0132 sur le Comité de circulation, laquelle a eu lieu le 9 février 2022. Nomination de madame Mihaela Mihalache à titre de membre du Comité de circulation de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour un mandat de deux ans, soit du 3 mai 2022 au 2 mai 2024.

JUSTIFICATION

Le règlement CA29 0132 sur le Comité de circulation est entré en vigueur le 9 février 2022.

ASPECT(S) FINANCIER(S)**MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce qu'il s'agit d'une nomination de nature purement administrative, conformément à la Loi sur les cités et ville.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ne s'applique pas

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Ne s'applique pas

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Ne s'applique pas

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Ne s'applique pas

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Rachel LECLAIR
Secrétaire de direction

ENDOSSÉ PAR

Alice FERRANDON
Secrétaire d'arrondissement

Le : 2022-04-27

IDENTIFICATION

Dossier # :1228707006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 6 avril 2022.

CONTENU**CONTEXTE**

Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 6 avril 2022.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION****JUSTIFICATION****ASPECT(S) FINANCIER(S)****MONTRÉAL 2030**

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 (objectif 12).
Ce dossier ne s'applique pas aux engagements en changements climatiques ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle de par sa nature de procès-verbaux.

IMPACT(S) MAJEUR(S)**IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION****CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS
ADMINISTRATIFS**

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Kathleen DURITY
Conseiller en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Stephane QUESNEL
c/d urb.permis & inspections

Le : 2022-04-13

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louis TREMBLAY
Directeur développement du territoire et études
techniques